Inside Secure

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

PricewaterhouseCoopers Audit, 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483.Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Expertea Audit

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Aix-Bastia
60 bd Jean LABRO, 13016 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Expertea Audit
60 boulevard Jean Labro
13016 Marseille

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Assemblée Générale des Actionnaires
Inside Secure SA
Rue de la Carrière de Bachasson
13590 Meyreuil

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Inside Secure relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance du revenu

Risque identifié :

Comme décrit dans les notes aux états financiers consolidés, Inside Secure commercialise des logiciels, des éléments de propriété intellectuelle et des services. Les principes comptables relatifs à chaque type de revenu sont décrits dans la note 2.21 des états financiers consolidés.

Compte tenu du caractère immatériel des biens et services vendus, les contrôles relatifs à la preuve de leur transfert au client, et de manière générale de séparation des exercices, pourraient être plus facilement contournés ou défaillants. Par conséquent, nous considérons qu'il existe un risque que le revenu soit comptabilisé à tort ou sur une période comptable inappropriée.

Le chiffre d'affaires représente également un poste significatif du compte de résultat consolidé : en l'absence de coût des ventes associé, une erreur de comptabilisation du revenu a un impact direct et total sur le résultat net de la période.

Nous avons donc considéré la reconnaissance du revenu comme un point clé d'audit en raison de l'importance de cet agrégat dans les états financiers et de la sensibilité de cette information dans la communication financière d'Inside Secure.

Notre réponse :

Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité des contrôles relatifs au processus de reconnaissance du revenu mis en place par Inside Secure afin d'apprécier s'ils permettent de prévenir des ajustements significatifs.

Nous avons testé un échantillon de transactions pour chaque type de revenu en examinant les contrats, factures, paiements clients, confirmations internes des informations de téléchargement de licences envoyées au client, preuves d'acceptation du client (uniquement lorsque prévue au contrat) ainsi que les confirmations périodiques des clients dans le cas des redevances de licences, afin de vérifier que les revenus ont été comptabilisés conformément aux principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés ;

Nous avons testé les transactions effectuées à des dates proches de part et d'autre de la clôture afin de vérifier que le chiffre d'affaires a été comptabilisé sur le bon exercice.

Nous avons conduit des procédures de confirmations externes auprès des clients dont les soldes à la clôture étaient les plus significatifs ; nous avons rapproché les réponses aux confirmations reçues avec la comptabilité pour vérifier notamment l'exactitude du chiffre d'affaires comptabilisé et sa comptabilisation sur le bon exercice.

Transition IFRS 15

Risque identifié :

Comme décrit dans les notes aux états financiers consolidés, Inside Secure a décidé d'adopter par anticipation la nouvelle norme IFRS 15 « Produits des activités tirés des contrats conclus avec des clients » qui impacte notamment son chiffre d'affaires consolidé. Les principales incidences de ce changement de principes comptables sont décrites dans la note 2.1.2 des états financiers consolidés.

La nouvelle norme IFRS 15 définit un cadre conceptuel. Inside Secure a par conséquent exercé son jugement afin de l'interpréter et la transposer aux spécificités de ses activités et définir ses nouveaux principes comptables en matière de reconnaissance du revenu.

Cette nouvelle norme a nécessité une analyse approfondie des contrats clients existants et de manière générale un effort d'investigation significatif combinant expertise normative et expérience des opérationnels d'Inside Secure afin notamment (i) d'identifier les obligations de performance attachées aux contrats, (ii) mettre en place des procédures d'estimations des redevances attendues sans attendre la réception des confirmations des clients comme cela était le cas auparavant (confirmations reçues généralement dans le trimestre suivant la réalisation des ventes).

Nous avons donc considéré la première application de la norme IFRS 15 comme un point clé d'audit en raison de sa complexité de mise en œuvre et du jugement important de la direction nécessaire à la mise en œuvre pratique de cette norme.

Notre réponse :

Nous avons :

- Réalisé des entretiens avec la direction d'Inside Secure afin d'identifier les problématiques spécifiques à chaque typologie de contrats ;
- Effectué conjointement avec nos experts IFRS 15 une revue critique des analyses d'Inside Secure sur des contrats jugés représentatifs afin d'apprécier les jugements retenus au regard :
    - Du nombre d'obligations de performance identifié ;
    - De l'allocation du prix de vente en cas d'obligations multiples au sein du contrat client ;
    - Du cadencement de la reconnaissance du revenu défini pour chaque obligation de performance identifiée.
- Vérifié la bonne représentativité des contrats revus au point précédent à l'aide de notre connaissance historique de l'activité d'Inside Secure ;
- Apprécié le caractère raisonnable des méthodes d'élaboration des estimations mises en place par Inside Secure pour les revenus provenant de redevances variables, par :
    - Entretien avec les opérationnels et la direction financière afin de comprendre le processus de remontée et de validation des informations commerciales détenues par la direction commerciale ;
    - Contrôle des modèles d'estimations retenues (pertinence et exactitude du calcul) ;
    - Comparaison des estimations avec les montants réels facturés sur le trimestre suivant (à réception de la confirmation client), sur un échantillon de transactions.
- Rapproché aux données de la comptabilité générale le fichier de retraitement du chiffre d'affaires 2017 préparé par Inside Secure afin de se conformer au référentiel IFRS 15 ;
- Vérifié que les notes 2.1.2 et 2.21 fournissent des informations appropriées au regard des dispositions de la norme IFRS 15.

Évaluation des goodwill

Risque identifié :

Dans le cadre de son développement, Inside Secure a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs goodwill. Ces écarts goodwill, correspondent à la différence entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Chaque année, la direction veille à ce que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition (29 563 milliers de dollars), ne soit pas supérieure à leur valeur recouvrable et qu'elle ne présente pas de risque de perte de valeur. Les détails des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill et l'analyse de sensibilité effectuée sont présentés dans la note 4 (c).

La valeur recouvrable est basée sur des projections de trésorerie. En raison de sa taille, du nombre limité de ses clients et de la nature de ses activités, il peut être difficile pour Inside Secure de faire des projections fiables et les données réelles peuvent différer significativement des objectifs fixés (la variation de l'hypothèse de chiffre d'affaires pour un client donné peut avoir un impact significatif sur les projections globales).

Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé d'audit dans la mesure où valeur recouvrable repose fortement sur le jugement de la direction.

Notre réponse :

Nous avons effectué un examen critique de la mise en œuvre des tests de dépréciation des goodwill.
Nous avons notamment :

- Apprécié la fiabilité du processus d'estimations en examinant le processus budgétaire et les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- Évalué la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction présentées au conseil de surveillance dans le cadre du processus budgétaire ;
- Apprécié la cohérence des hypothèses principales identifiées par comparaison avec les performances passées d'Inside Secure ;
- Analysé la sensibilité de la valeur recouvrable aux hypothèses principales ;
- Apprécié le caractère raisonnable du taux d'actualisation appliqué en relation avec le taux de rémunération que les acteurs du marché exigeraient actuellement de cette activité (procédure effectuée par notre service d'évaluation).

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Inside Secure par votre assemblée générale du 19 juin 2007 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 14 juin 2017 pour le cabinet Expertea Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 11ème année de sa mission sans interruption et le cabinet Expertea Audit dans la 1ère année, dont respectivement 6 et 1 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Marseille, le 28 mars 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	Expertea Audit
Didier Cavanié	Jérôme Magnan

Compte de résultat consolidé

En milliers de dollars	Note	Exercice clos le 31 décembre 2017 (*)	2016
Chiffre d'affaires	**7**	**38 816**	**49 944**
Coût des ventes		(3 262)	(8 951)
Marge brute		**35 554**	**40 993**
Frais de recherche et développement	24	(12 674)	(15 257)
Frais commerciaux et de marketing		(12 608)	(11 348)
Frais généraux et administratifs		(7 270)	(8 058)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	25	(1 357)	(4 216)
Résultat opérationnel		**1 645**	**2 114**
Produits / (charges) financiers, nets	28	(1 879)	(684)
Résultat avant impôts		**(234)**	**1 430**
Produit / (charge) d'impôts sur le résultat	29	(564)	(1 695)
Résultat net des activités poursuivies		(798)	(265)
Résultat net des activités non poursuivies		(278)	12 609
Résultat net consolidé		**(1 076)**	**12 344**
Résultat revenant aux :			
Actionnaires de la Société		(1 076)	12 344
Intérêts non contrôlés		-	-
Résultat par action :	30		
Résultat net par action		(0,02)	0,30
Résultat net dilué par action		(0,02)	0,30
Résultat net des activités poursuivies par action		(0,02)	(0,01)
Résultat net dilué des activités poursuivies par action		(0,02)	(0,01)
Résultat net des activités non poursuivies par action		(0,01)	0,31
Résultat net dilué des activités non poursuivies par action		(0,01)	0,31

(*) Le Groupe a adopté par anticipation la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2017. Ainsi que le permet la norme, l'impact cumulé de première application a été comptabilisé au 1er janvier 2017 sans retraitement des comptes publiés en 2016 (voir note 2.1.2).

Etat du résultat global consolidé

En milliers de dollars	Exercice clos le 31 décembre 2017 (*)	2016
Résultat net	(1 076)	12 344
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(6)	(342)
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat	**(6)**	**(342)**
Couverture des flux de trésorerie	315	(68)
Différences de conversion	(165)	(2 920)
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat	**150**	**(2 988)**
Autres éléments du résultat global	145	(3 330)
Dont Eléments du résultat global provenant des activités non poursuivies :	-	*(603)*
Total du résultat global	**(931)**	**9 013**
Résultat global revenant aux		
Actionnaires de la Société	(931)	9 013
Intérêts non contrôlant	-	-
Total du résultat global	**(931)**	**9 013**

(*) Le Groupe a adopté par anticipation la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2017. Ainsi que le permet la norme, l'impact cumulé de première application a été comptabilisé au 1er janvier 2017 sans retraitement des comptes publiés en 2016 (voir note 2.1.2).

Bilan Consolidé – Actif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2017 (*)	31 décembre 2016
Goodwill	8	29 563	18 773
Immobilisations incorporelles	9	8 478	6 534
Immobilisations corporelles		1 269	1 523
Autres actifs non courants	14	1 676	5 361
Total des actifs non courants		**40 986**	**32 191**
Stocks		219	65
Clients et comptes rattachés	12	15 531	8 630
Autres actifs courants	14	3 390	4 845
Obligations remboursables en actions	13	-	11 648
Instruments financiers dérivés actifs	11	215	90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	45 874	27 081
Total des actifs courants		**65 230**	**52 358**
Total de l'actif		**106 216**	**84 549**

(*) Le Groupe a adopté par anticipation la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2017. Ainsi que le permet la norme, l'impact cumulé de première application a été comptabilisé au 1er janvier 2017 sans retraitement des comptes publiés en 2016 (voir note 2.1.2).

Bilan Consolidé – Passif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2017 (*)	31 décembre 2016
Capital	16	22 056	22 023
Primes d'émission	16	228 209	228 029
Autres réserves	18	13 385	12 493
Report à nouveau	18	(195 738)	(211 218)
Résultat		(1 076)	12 344
Capitaux propres part du Groupe		**66 836**	**63 670**
Intérêts non contrôlants		-	-
Total des capitaux propres		**66 836**	**63 670**
Instruments dérivés passifs - Part long terme	11	4 759	-
Obligations convertibles - Part long terme	20	13 970	-
Dettes financières - Part long terme	20	575	128
Autres dettes	5	3 000	-
Provisions pour autres passifs - Part court terme	25	284	336
Total des passifs non courants		**22 589**	**464**
Instruments dérivés passifs	11	-	193
Fournisseurs et dettes rattachées	19	8 779	11 524
Dettes financières - Part court terme	20	382	670
Provisions pour autres passifs - Part court terme	22	4 084	4 308
Produits constatés d'avance	23	3 547	3 719
Total des passifs courants		**16 791**	**20 414**
Total du passif		**39 380**	**20 878**
Total du passif et des capitaux propres		**106 216**	**84 549**

(*) Le Groupe a adopté par anticipation la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2017. Ainsi que le permet la norme, l'impact cumulé de première application a été comptabilisé au 1er janvier 2017 sans retraitement des comptes publiés en 2016 (voir note 2.1.2).

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dollars	Part du Groupe					Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
	Capital	Primes d'émission	Autres réserves	Report à nouveau et résultat	Total		
Au 1er janvier 2016	**18 218**	**226 518**	**15 250**	**(211 218)**	**48 767**	**-**	**48 767**
Résultat de l'exercice	-	-	-	12 344	12 344	-	12 344
Autres éléments du résultat global	-	-	(3 330)	-	(3 330)	-	(3 330)
Paiements fondés sur des actions		-	627	-	627	-	627
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions	5	-	-	-	5	-	5
Actions propres	-	-	(53)	-	(53)	-	(53)
Opérations sur capital (Note 17)	3 800	1 511	-	-	5 311	-	5 311
Au 31 décembre 2016	**22 023**	**228 029**	**12 493**	**(198 875)**	**63 670**	**-**	**63 670**
Au 1er janvier 2017	**22 023**	**228 029**	**12 493**	**(198 875)**	**63 670**	**-**	**63 670**
Première application de IFRS 15 (voir note 2.1.2)				3 137	3 137		3 137
Résultat de l'exercice	-	-	-	(1 076)	(1 076)	-	(1 076)
Autres éléments du résultat global	-	-	145	-	145	-	145
Paiements fondés sur des actions		-	520	-	520	-	520
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions	32	180	-	-	212	-	212
Actions propres	-	-	227	-	227	-	227
Au 31 décembre 2017 (*)	**22 055**	**228 209**	**13 385**	**(196 814)**	**66 835**	**-**	**66 835**

(*) Le Groupe a adopté par anticipation la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2017. Ainsi que le permet la norme, l'impact cumulé de première application a été comptabilisé au 1er janvier 2017 sans retraitement des comptes publiés en 2016 (voir note 2.1.2).

Tableau consolidé des flux de trésorerie

En milliers de dollars	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2017 (*)	31 décembre 2016
Résultat net consolidé		**(1 076)**	**(265)**
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie :			
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9	3 292	3 997
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles		194	1 189
(Reprises) / Dotations aux provisions pour clients douteux, nettes	12	78	(136)
Résultat financier		1 879	684
Charges liées aux paiements fondés sur des actions		520	627
Variations de la provision pour engagements de retraite		(172)	(793)
Charge d'impôts sur le résultat		564	1 694
Variations des provisions pour risques	22	(131)	828
Flux nets de trésorerie générés/(absorbés) par les activités poursuivies		**5 148**	**7 824**
Flux nets de trésorerie générés/(absorbés) par les activités non poursuivies		**-**	**(3 766)**
Flux nets de trésorerie générés/(absorbés) par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement		**5 148**	**4 058**
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks		(154)	41
Clients et comptes rattachés	12	(2 251)	(1 557)
Autres créances	14	(648)	(194)
Crédit d'impôt recherche et subventions	14	2 392	2 915
Fournisseurs et dettes rattachées	19	(1 312)	1 160
Autres dettes	20	(2 086)	(1 911)
Flux nets de trésorerie générés/(absorbés) par le besoin en fonds de roulement des activités poursuivies		**(4 059)**	**454**
Flux nets de trésorerie générés/(absorbés) par le besoin en fonds de roulement des activités non poursuivies		**2 500**	**6**
Flux nets de trésorerie générés/(absorbés) par le besoin en fonds de roulement		**(1 559)**	**460**
Flux de trésorerie générés/(absorbés) par l'activité		**3 589**	**4 518**
Intérêts reçus / (payés)		(579)	(95)
Impôts sur le résultat payés		(533)	(194)
Flux nets de trésorerie générés/(absorbés) par l'activité		**2 477**	**4 229**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Encaissements liés à la cession de l'activité semi-conducteur		11 202	-
Acquisition d'activités, nette de la trésorerie acquise - Meontrust	5	(4 814)	-
Acquisition d'activités, nette de la trésorerie acquise - SMI	5	(7 000)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(250)	(164)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	9	-	(32)
Flux d'investissement liés aux activités non poursuivies		-	2 082
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**(862)**	**1 886**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Produits des opérations sur le capital	16	212	5 311
Emprunt obligataire convertible en actions (OCEANE)	20	17 260	-
Avances remboursables	20	(250)	(273)
Location-financement - remboursement de la part en capital		-	(346)
Rachat d'actions propres		-	(54)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		**17 222**	**4 638**
Variation de trésorerie nette		**18 837**	**10 753**
Trésorerie disponible à l'ouverture		27 081	16 434
Effet des variations des cours de change		(44)	69
Impact de change des activités non poursuivies		-	(175)
Trésorerie disponible à la clôture		**45 874**	**27 081**

(*) Le Groupe a adopté par anticipation la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2017. Ainsi que le permet la norme, l'impact cumulé de première application a été comptabilisé au 1er janvier 2017 sans retraitement des comptes publiés en 2016 (voir note 2.1.2).

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales et événements significatifs de la période

Inside Secure (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoit, développe et commercialise des logiciels embarqués et des composants de propriété intellectuelle dédiés à la sécurité des transactions, des contenus et de l'identité numérique.

Les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris sous le code Isin FR0010291245.

La Société est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Son siège social se situe à l'Arteparc Bachasson, rue de la carrière de Bachasson à Meyreuil (13590), France.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le directoire de la Société le 21 février 2018.

Cession de l'activité semi-conducteurs en 2016

Le 20 septembre 2016, la Société a finalisé la cession de son activité semi-conducteurs. Le périmètre de la transaction comprenait la cession des produits, des technologies, des contrats clients et de certains brevets. Plus généralement, il portait également sur la cession des actifs liés au développement et à la commercialisation de circuits intégrés sécurisés ainsi qu'au personnel dédié à cette activité (recherche & développement, ventes, marketing et support). Ce périmètre correspondait essentiellement à l'activité semi-conducteurs d'Inside Secure centrée sur l'Internet des Objets, la lutte contre la contrefaçon et la protection des marques, le paiement EMV par carte à puce et l'accès sécurisé.

En application des dispositions d'IFRS 5, cette activité est présentée en activité non poursuivie.

Obligations remboursables en actions WISeKey

Lors de la réalisation de l'accord de cession de son activité semi-conducteurs à WISeKey, la Société s'est vue attribuer, pour paiement partiel du prix, des obligations remboursables en actions cotées de la société WISeKey International Holding Ltd pour un montant nominal de 11,0 millions de francs suisses (11,3 millions de dollars). Ces obligations pouvaient être converties, à l'issue d'une période de deux mois suivant leur attribution, en actions WISeKey, librement négociables, moyennant une décote minimale de 10% sur le prix moyen pondéré par les volumes des quinze jours de bourse précédant la date de conversion. Au cours de l'exercice 2017 l'intégralité des obligations a été convertie en actions et les actions ont été cédées sur le marché pour un montant de 11,2 millions de dollars (voir note 13).

Obligations convertibles en actions Inside Secure

Afin de renforcer sa capacité à financer des projets d'acquisition qui permettraient de renforcer son offre de technologies, de produits et de solutions relatifs à la sécurité logicielle, la Société a émis le 29 juin et le 5 septembre 2017 des obligations convertibles en actions Inside Secure nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant total de 17,5 millions de dollars nets de frais (voir note 20).

Acquisition de la société Meontrust

Le 28 août 2017 la Société a acquis 100% des actions composant le capital social de Meontrust, jeune société finlandaise de logiciels de sécurité, pour un montant total de 4,0 millions d'euros (4,8 millions de dollars), entièrement réglé en numéraire, auquel pourrait s'ajouter un complément de prix éventuel pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros (1,2 million de dollars) (voir note 5).

Cette acquisition constitue une étape importante dans l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie de la Société :

- La technologie unique d'authentification forte de Meontrust renforce et complète les solutions d'Inside Secure pour la banque, le paiement mobile et la protection de contenu numérique ;
- Elle renforce le portefeuille de solutions d'Inside Secure permettant d'exploiter le potentiel commercial offert par la directive PSD2 (Directive européenne sur les services de paiement).

Ce rapprochement crée des opportunités à court-terme de ventes croisées auprès des clients actuels de la Société.

Acquisition des actifs de la société SypherMedia International

Le 6 novembre 2017 la Société a réalisé l'acquisition des actifs de la société californienne SypherMedia International, Inc. (« SMI ») et la reprise des salariés de la société, pour un prix de 7 millions de dollars, entièrement réglé en numéraire, auquel pourrait s'ajouter un complément de prix éventuel pouvant aller jusqu'à 3 millions de dollars (voir note 5).

SMI est un acteur clé de la sécurité embarquée depuis la conception d'un produit jusqu'à la gestion du cycle de vie du produit. La solution de personnalisation et de génération sécurisée de clés uniques (ou provisioning) de SMI, élément essentiel d'une solution « root of trust », est utilisée par de nombreux grands fabricants de semi-conducteurs et de produits d'électronique grand-public afin de répondre aux besoins de sécurité critiques des marchés automobile, IoT, mobile et smart-TV.

Aujourd'hui, SMI sert plus de soixante clients dans le monde, selon un modèle de licence, avec une part importante de revenus récurrents.

Cette acquisition constitue une étape importante dans l'exécution de la stratégie de croissance de la Société visant à placer la sécurité au cœur de ses produits et solutions clients, et, en particulier :

- Elle enrichit l'offre d'une solution sécurisée de personnalisation des puces, largement déployée, qui vient compléter l'offre existante de composants de propriété intellectuelle de la Société ;
- Elle apporte une technologie unique et brevetée pour l'anti-contrefaçon de puces permettant de répondre aux besoins croissants en matière de sécurité, en particulier en matière de prévention de la corruption, du vol de propriété intellectuelle, du reverse-engineering et du clonage ;
- Elle élargit l'offre de services de sécurité en tant que service sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la fabrication des puces et des appareils au suivi des produits déployés sur le terrain ; et
- Elle offre des opportunités, à court terme, de nouvelles ventes auprès des clients actuels de la Société.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les IFRS sont disponibles sur le site web de la Commission Européenne :
http ://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés (contrats à terme et options) et des obligations remboursables en actions détenues qui sont évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 4.

2.1.1 Devise de présentation

Conformément au paragraphe 38 de la norme IAS 21, le Groupe a retenu le dollar américain (ci-après « dollar US » ou « dollar » ou « $ ») pour la présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle d'Inside Secure, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est également la monnaie principalement utilisée pour les transactions au sein du Groupe.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, sur les exercices 2016 et 2017 sont les suivants :

Dollar / euro	**2016**	**2017**
Taux de clôture	1,0541	1,1993
Taux moyens	1,1066	1,1293

2.1.2 Application des nouvelles normes et amendements aux normes publiées

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2016, à l'exception des éléments ci-dessous.

Normes, amendements et interprétations d'application non obligatoire que le Groupe a appliqué volontairement par anticipation au 1er janvier 2017 :

- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients – Application obligatoire au 1er janvier 2018

Le chiffre d'affaires et les résultats de la Société de l'année 2017 ont été préparés conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités tirés des contrats conclus avec des clients », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018. La Société a choisi d'anticiper la mise en œuvre de la norme, notamment pour pouvoir présenter une année 2018 directement comparable à 2017. Comme la norme IFRS 15 le permet, le résultat de l'année 2016 n'a pas été retraité et demeure tel qu'il avait été publié, l'impact cumulatif de la première application de la nouvelle norme a a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1er janvier 2017. Aucune des mesures de simplification proposées par la norme et relatives à la transition n'a été retenue par la Société.

L'impact de la première application d'IFRS 15 sur le chiffre d'affaires, le coût des ventes de l'exercice 2017 et sur les capitaux propres au 1er janvier 2017 s'analyse comme suit :

En milliers de dollars	**Chiffre d'affaires 2017**	**Coût des ventes 2017**	**Capitaux propres au 1er janvier 2017**
Redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients	781	-	2 490
Redevances fixes	(40)	95	647
Développement de plateformes logicielles	(525)	130	-
Total	**216**	**225**	**3 137**

La mise en œuvre d'IFRS 15 a en effet modifié certains des principes de reconnaissance du chiffre d'affaires de la Société :

Les redevances correspondant aux revenus provenant de technologies licenciées à certains clients de la Société peuvent être fixes et/ou variables. Selon IAS 18, les redevances fixes sont reconnues linéairement sur les périodes contractuelles. Les redevances variables sont en général fonction des ventes réalisées par les clients et sont donc par définition difficiles à estimer. De façon à rattacher les produits aux périodes correspondantes, la Société s'appuie principalement sur les confirmations reçues des clients. En général, les confirmations sont reçues des clients dans le trimestre suivant la réalisation des ventes. Selon IFRS 15, les redevances fixes sont reconnues lorsque l'obligation de performance est réalisée lors du transfert du contrôle qui intervient lors de la mise à disposition du droit d'utilisation au client. Conformément à la norme, pour ce qui est des redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients de la Société, le revenu est comptabilisé lorsque la vente a été réalisée par le client. Lors de chaque clôture, la Société estime les volumes de ces ventes et donc le montant des redevances attendues, sans attendre la réception des confirmations périodique contractuelle des clients.

Selon IAS 18, les revenus correspondant aux accords de développement (moins de 5% chiffres d'affaires) sont reconnus selon la méthode à l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des développements selon un critère appliqué de manière systématique. Le pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Selon IFRS 15, ces revenus doivent être comptabilisés à l'avancement si les contrats satisfont certains critères, dont notamment un droit à paiement pour les prestrations réalisées à date. Dans le cas contraire, le chiffre d'affaires est reconnu à l'achèvement. En l'état des contrats signés en cours avec les clients de la Société au 31 décembre 2017, selon IFRS 15 le chiffre d'affaires doit être reconnu à l'achèvement (il n'existait aucun contrat de développement en cours au 31 décembre 2016)

L'application d'IFRS 15 conduit globalement à accélérer la reconnaissance du revenu par rapport à IAS 18. A noter que ces retraitements ne génèrent pas d'effet d'impôt, compte tenu de la situation fiscale de la Société.

Si le Groupe avait choisi de publier ses résultats 2017 en respectant le norme IAS 18, le compte de résultat et le bilan se présenteraient comme suit :

(en milliers de dollars)	**Exercice clos le 31 décembre**		
	2017 IFRS 15	**2017 IAS 18**	**2016 IAS 18 publié**
Chiffre d'affaires	**38 816**	**38 600**	**49 944**
Coût des ventes	(3 262)	(3 487)	(8 951)
Marge brute	**35 554**	**35 113**	**40 993**
Résultat opérationnel	**1 645**	**1 207**	**2 114**
Produits / (charges) financiers, nets	(1 879)	(1 879)	(684)
Résultat avant impôts	**(234)**	**(672)**	**1 430**
Produit / (charge) d'impôts sur le résultat	(564)	(564)	(1 695)
Résultat net des activités poursuivies	(798)	(1 236)	(265)
Résultat net des activités non poursuivies	(278)	(278)	12 609
Résultat net consolidé	**(1 076)**	**(1 514)**	**12 344**

(en milliers de dollars)	**31 décembre 2017 IFRS 15**	**31 décembre 2017 IAS 18**	**31 décembre 2016 IAS 18 publié**
Total des actifs non courants	**40 986**	**40 986**	**32 191**
Stocks	219	89	65
Clients et comptes rattachés	15 531	12 179	8 630
Autres créances	3 605	3 605	16 583
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 874	45 882	27 081
Total des actifs courants	**65 230**	**61 755**	**52 358**
Total de l'actif	**106 216**	**102 741**	**84 549**

En milliers de dollars	**31 décembre 2017 IFRS 15**	**31 décembre 2017 IAS 18**	**31 décembre 2016 IAS 18 publié**
Capitaux propres	**66 836**	**63 261**	**63 670**
Passifs non courants	**22 589**	**22 589**	**464**
Fournisseurs et dettes rattachées	8 779	8 783	11 524
Autres dettes financières et provisions	4 465	4 465	5 171
Produits constatés d'avance	3 547	3 643	3 719
Passifs courants	**16 791**	**16 891**	**20 414**
Total passifs	**106 216**	**102 741**	**84 549**

L'impact sur les capitaux propres au 1er janvier 2017 par poste de bilan est le suivant :

En milliers de dollars	**Capitaux propres au 1er janvier 2017**
Clients factures à établir - Redevances variables	2 490
Clients factures à établir - Redevances fixes	155
Produits constatés d'avance - Redevances fixes	587
Fournisseurs charges à payer - Redevances fixes	(95)
Total	**3 137**

Normes dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2017 et que le Groupe a décidé de ne pas anticiper :

- IFRS 9, Instruments financiers – Classification des actifs et passifs financiers – Application obligatoire au 1er janvier 2018

Suite à la revue de ses actifs et passifs financiers le Groupe a conclu que (i) la transition vers ce nouveau classement et l'évaluation du modèle basées sur la norme IFRS 9 n'auront pas d'impact significatif, et (ii) un impact limité pourrait être constaté sur la valorisation des créances clients. Le détail de l'impact de l'application de ce nouveau modèle de dépréciation n'a pas encore été calculé par le Groupe. En termes de comptabilité de couverture, le Groupe doit évaluer l'opportunité d'adopter ce nouveau modèle IFRS qui pourrait réduire la volatilité du gain et de la perte liée à la gestion des devises étrangères.

- IFRS 16, Contrats de location – Application obligatoire au 1er janvier 2019

L'analyse des impacts liés à la norme IFRS 16, n'a pas encore été menée par le Groupe. Pour rappel, au 31 décembre 2017, le montant des engagements liés aux contrats de locations était de 3 765 milliers de dollars.

2.2 Consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) que le Groupe contrôle. Le contrôle du Groupe est caractérisé par les trois éléments suivants :

- pouvoir sur l'autre entité ;
- exposition, ou droits à des rendements variables de cette autre entité ;
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter les rendements.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, y compris la juste valeur des ajustements éventuels de prix. Les ajustements éventuels de prix ultérieurs au délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture en contrepartie du compte de résultat. Les frais accessoires liés aux acquisitions sont enregistrés en charges de la période sur la ligne « Autres produits / (charges) opérationnels, nets ». L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a pas d'intérêts minoritaires ni de participations significatives dans une entité nécessitant le traitement en mise en équivalence.

2.3 Information sectorielle

Suite à la cession de l'activité semi-conducteurs (voir note 1) le Groupe n'a plus qu'une seule activité cœur de métier, anciennement « Sécurité Mobile ». Par conséquent, la performance du Groupe est désormais analysée par les décideurs opérationnels au niveau consolidé en considérant un seul secteur opérationnel. Les décideurs opérationnels sont les membres du directoire, en charge de l'élaboration des décisions stratégiques. Le directoire est composé de cadres dirigeants du Groupe**.**

2.4 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars US, monnaie fonctionnelle de la Société et monnaie de présentation du Groupe.

(b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sur la ligne "Produits / (charges) financiers, nets".

Les pertes et gains de change relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnels dénouées sur l'exercice ainsi que l'impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d'exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Les pertes et gains de change relatifs à des opérations à caractère financier dénouées sur l'exercice ainsi que l'impact de la réévaluation en dollar US au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros sont comptabilisés en résultat financier.

(c) Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe, dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque poste du compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens, sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions ; et
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sur la ligne "Différences de conversion".

2.5 Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers, notamment les immobilisations corporelles et incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs non financiers à l'exception de certaines immobilisations incorporelles dédiées à des produits spécifiques (voir note 2.8), sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie unique qui représente le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

2.6 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale associée à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill attaché à l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie unique aux fins de réaliser le test de dépréciation.

(b) Redevances de licences de propriété intellectuelle

Les redevances de licences de propriété intellectuelle immobilisées correspondent aux licences qui ont été transférées au Groupe dans le cadre d'acquisitions et représentent les redevances à percevoir au titre de technologies développées et licenciées antérieurement à la date du transfert. Le portefeuille de redevances de licences de propriété intellectuelle à percevoir est reconnu comme un actif incorporel dans la mesure où l'effort commercial et technologique a été réalisé par l'entité acquise avant le regroupement. Cet actif incorporel est amorti au compte de résultat sur la ligne « Coût des ventes » ou « Recherche et développement » selon l'existence ou non d'une activité commerciale à la date d'acquisition.

(c) Technologies brevetées acquises

Les technologies brevetées acquises sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Chaque technologie dédiée à un produit spécifique est individuellement soumise à un test de dépréciation basé sur les ventes projetées du produit correspondant lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de sa valeur comptable est mise en doute. Lorsqu'une technologie ne peut être associée à un produit spécifique, l'unité génératrice de trésorerie utilisée pour les tests de dépréciation est le secteur d'activité utilisant cette technologie.Lorsqu'une technologie brevetée acquise n'est plus utilisée, la valeur brute correspondante et l'amortissement cumulé sont sortis de l'actif.

Les technologies brevetées acquises sont amorties au compte de résultat sur la ligne « Coût des ventes » ou « Recherche et développement » selon l'existence ou non d'une activité commerciale à la date d'acquisition.

(d) Relations commerciales

Les relations commerciales ont été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (voire note 5). Elles sont reconnues à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont amorties ultérieurement de façon linéaire en fonction du calendrier des flux de trésorerie projetés des contrats sur leur durée d'utilité estimée.

(e) Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts supportés dans le but d'acquérir et de mettre en service les logiciels concernés. Ces logiciels inscrits à l'actif incluent ceux repris dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les coûts associés au développement et à la maintenance des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

(f) Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les coûts correspondants aux développements de projets – conception et tests de solutions nouvelles ou améliorées - sont reconnus en actif incorporel lorsque les critères suivants sont remplis :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme.
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires afin de terminer la mise au point du développement et d'utiliser ou de commercialiser le produit développé.
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux produits développés aillent au Groupe.
- Les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle pendant son développement peuvent être mesurées de façon fiable.

Les dépenses de développement qui ne respectent pas ces critères sont reconnues en charges de l'exercice.

2.7 Immobilisations corporelles

Le Groupe occupe des locaux en France, en Europe, en Asie et aux Etats-Unis dans le cadre de contrats de location simple.

Le mobilier et matériel administratif correspond aux équipements informatiques et à l'agencement des bureaux.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs.

Les frais de réparations et d'entretien sont constatés en charges au cours de l'exercice au fur et à mesure des dépenses encourues.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire afin de ramener le coût des actifs à leurs valeurs résiduelles sur leurs durées d'utilité estimées comme suit :

Installations et agencements	5 à 15 ans
Matériels informatiques	1 à 3 ans
Matériels de laboratoire et R&D	1 à 5 ans
Mobilier et matériels administratifs	3 à 8 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé et sont comptabilisés au compte de résultat dans la ligne "Autres produits / (charges) opérationnels, nets".

2.8 Dépréciation des actifs non courants

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Suite à la cession de l'activité semi-conducteurs, le Groupe est organisé autour d'une seule division opérationnelle, (voir note 6) et a déterminé que cette division représente une UGT pour les besoins de la réalisation des tests de dépréciation des actifs non courants.

Indices de perte de valeur

Le Groupe suit régulièrement l'évolution de ses résultats par rapport à ses prévisionnels pour l'ensemble de son activité. Il suit également les indicateurs économiques. Ces éléments constituent le cas échéant des indices de perte de valeur.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Au cas particulier, les actifs non courants sont testés sur la base de leur valeur d'utilité. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, un calcul de juste valeur est réalisé afin de déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

La valeur d'utilité de l'activité est fondée sur une projection des flux de trésorerie estimés actualisés tenant compte des risques spécifiques à la nature technologique de l'activité du Groupe.

Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits/ (charges) opérationnelles, nets ».

A l'exception des goodwill, une perte de valeur comptabilisée les années précédentes peut être reprise mais uniquement s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

2.9 Actifs financiers

2.9.1 Catégories

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, prêts et créances, ou actifs disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition de ces actifs financiers. La direction du Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture, ces derniers étant alors classés en actifs non courants.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs financiers disponibles à la vente.

2.9.2 Evaluation

Les variations de juste valeur des actifs financiers libellés en devises (certains actifs financiers du Groupe sont libellés en euros) résultant des différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne "Produits / (charges) financiers, nets" à l'exception des variations de juste valeur des actifs financiers se rapportant à des activités opérationnelles tels que les comptes clients qui sont présentées au sein du résultat opérationnel.

2.9.3 Dépréciation

Pour les prêts et créances, le montant de la dépréciation est évalué en prenant en compte la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés au taux d'intérêt initial. Le cas échéant, la valeur comptable de l'actif est ainsi diminuée et le montant de la dépréciation est enregistré au compte de résultat en fonction de la nature du prêt.

Si au cours de la période suivante le montant de la dépréciation vient à diminuer et que cette diminution peut être liée de manière objective à un événement survenu après que la dépréciation a été enregistrée, une reprise est enregistrée au compte de résultat sur la même ligne que la comptabilisation initiale.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférente dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées en note 11. Les variations du poste "Couvertures de flux de trésorerie" dans les capitaux propres sont indiquées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée en "Autres éléments du résultat global". Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat.

Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés comme actifs ou passifs à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Estimation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous décompose les instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan. Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- L'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1).
- L'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2).
- Au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2017 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	216	-	**216**
Total actifs	**-**	**216**	**-**	**216**
Passifs				
Instruments dérivés	-	4 759	-	**4 759**
Total passifs	**-**	**4 759**	**-**	**4 759**

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2016 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	19	71	**90**
Obligations remboursables en actions	-	11 648	-	**11 648**
Total actifs	**-**	**11 667**	**71**	**11 738**
Passifs				
Dérivés de trading	-	98	54	**152**
Dérivés de couverture	-	-	40	**40**
Total passifs	**-**	**98**	**94**	**193**

La juste valeur des instruments financiers échangés sur les marchés actifs repose sur le cours de l'instrument à la date de clôture. Un marché est considéré comme actif si les prix sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une place d'échange, un opérateur, un courtier, un groupe d'industrie ou une agence de régulation ou de cotation et si ces prix représentent des transactions régulières de gré à gré. Le prix coté sur le marché pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le cours d'achat actuel. Ces instruments sont inclus dans le niveau 1. Aucun instrument financier dérivé n'entre dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation privilégient l'utilisation de données de marché observables et s'appuient aussi peu que possible sur des paramètres internes au Groupe. Si les paramètres de valorisation les plus significatifs sont observables, l'instrument est inclus dans le niveau 2. Cette catégorie inclut les contrats à terme et l'obligation remboursable en actions.

Si un ou plusieurs des paramètres de valorisation significatif ne repose pas sur des données observables, l'instrument est inclus dans le niveau 3. Cette catégorie comprend les options d'achats ou de ventes de devises.

2.11 Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de douze mois.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou encore un défaut de paiement sont considérés comme des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en "Frais commerciaux et de marketing". Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, celle-ci est sortie de l'actif en contrepartie du compte de provision. Les recouvrements de créances précédemment sorties de l'actif sont crédités au compte de résultat sur la ligne "Frais commerciaux et de marketing".

2.12 Trésorerie placée dans des dépôts à terme, Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et avec un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au bilan, en "Dettes financières – Part court terme".

2.13 Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'instruments de capitaux propres nouveaux sont présentés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

2.14 Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent à des engagements de paiement pour des produits ou des services qui ont été contractés auprès de fournisseurs dans le cadre de l'activité normale du Groupe. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont classées en passifs non courants si l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture ou en passifs courants si l'échéance est inférieure.

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement réévaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15 Dettes financières

Les dettes financières comprennent des découverts bancaires classés en passifs courants ainsi que les obligations convertibles en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE ») émises par la Société en juin et septembre 2017 pour un montant total de 16,1 millions d'euros. La valeur nominale unitaire des OCEANE a été fixée sur la base d'une prime d'émission de 30% par rapport au cours de référence de l'action Inside Secure.

L'émission représente une dilution potentielle maximale de 10% du capital d'Inside Secure au 31 décembre 2017.

Les OCEANE portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semi annuellement à terme échu les 29 juin et 29 décembre de chaque année, à compter du 29 décembre 2017.

Les OCEANE donnent droit à l'attribution d'actions Inside Secure nouvelles et/ou existantes, à raison d'une action pour une OCEANE. Les OCEANE pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société, sous certaines conditions.

Cette option de conversion incorporée à l'obligation doit faire l'objet d'un enregistrement séparé en normes IFRS. Les OCEANE ont été émises dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la Société, l'option se fera ainsi par l'échange d'un montant variable de trésorerie contre un nombre fixe d'actions. Par conséquent, cette option qualifie en normes IFRS de dérivé passif et non d'instrument de capitaux propres.

L'intégralité des OCEANE est enregistrée en dettes au passif du bilan :

- Une composante « instrument dérivé passif » évaluée à la juste valeur par résultat (produit ou charge financier). Les principales hypothèses ayant une incidence significative sur l'estimation de valeur de l'option sont :

    - Le cours de l'action Inside Secure à date de valorisation ;
    - La volatilité historique observée du cours de l'action : la période d'observation retenue dans le cadre de l'évaluation initiale de la composante dérivée correspond à la période postérieure à la cession de l'activité semi-conducteurs en septembre 2016.

  Sur ces bases, l'évaluation de la juste valeur des composantes dérivé s'élève à 4 761 milliers de dollars en date d'émission des OCEANE. L'incidence de la variation de la juste valeur au 31 décembre 2017 s'élève à 73 milliers de dollars (charge).

  La quote-part des frais d'émission revenant au prorata aux composantes dérivé passif a été enregistrée en charges financières immédiatement pour 259 milliers de dollars au 31 décembre 2017.

- Une composante dette financière dont les variations de change (calculées au cours spot) sont enregistrées en résultat financier. La juste valeur de cette composante est déterminée par différence entre la juste valeur de l'option et le prix d'émission des OCEANE, soit 12 959 milliers de dollars en date d'émission, nets de la quote-part des frais d'émission. Cette composante dette est enregistrée selon les dispositions d'IAS 39, au coût amorti, avec calcul d'un taux d'intérêt effectif (TIE) intégrant :

    - les coupons d'intérêt ;
    - la quote-part de frais d'émission lui revenant, soit 0,7 million de dollars, enregistrée en diminution de la dette ;
    - la valeur de remboursement des OCEANE.

La valeur au bilan de la composante dette est ainsi progressivement augmentée afin de reconstituer à l'échéance sa valeur de remboursement. La charge d'intérêts pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 0,9 million de dollars.

2.16 Impôt courant et impôt différé

La charge d'impôt pour la période comprend l'impôt courant de l'exercice ainsi que les impôts différés.

L'impôt est reconnu au compte de résultat, excepté la part liée aux éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en contrepartie des capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également respectivement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La charge d'impôt est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi-adoptées à la date de clôture dans les pays où les filiales du Groupe opèrent et génèrent des revenus imposables. La direction du Groupe évalue périodiquement les positions prises dans ses déclarations aux administrations fiscales afin d'identifier les situations dans lesquelles les textes applicables sont sujets à interprétation. Elle

enregistre le cas échéant des provisions sur la base des montants de redressement attendus de la part des autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale ou sur l'entité imposable ou sur les différentes entités imposables s'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

2.17 Crédit d'impôt recherche et autres subventions publiques

Les crédits d'impôt recherche sont octroyés par différentes administrations pour inciter les sociétés à réaliser des activités de recherche scientifique et technique. Ces crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en diminution des "Frais de recherche et développement" au compte de résultat lorsque (i) le Groupe peut les encaisser indépendamment des impôts payés ou à payer, (ii) les frais correspondants aux programmes éligibles ont été encourus, et (iii) une documentation probante est disponible.

Ces crédits d'impôt sont comptabilisés au bilan en "Autres actifs" courants ou non courants en fonction des échéances des encaissements attendus.

Par ailleurs, des subventions sont accordées aux sociétés réalisant des activités de recherches scientifiques et techniques. Ces subventions sont en général soumises à des conditions de performance sur des durées longues. Le Groupe enregistre ces subventions dans le compte de résultat en diminution des "Frais de recherche et développement" (i) au rythme du programme de recherche et développement correspondant et (ii) lorsque la confirmation de l'octroi de la subvention a été obtenue.

2.18 Avantages du personnel

Engagements de retraite

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies, principalement pour les employés français, et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation ou d'une indemnité de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres en "Profits / (pertes) actuariels sur engagements de retraite".

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Le Groupe n'accorde pas d'autres avantages ou droits à ses employés lors de leur départ en retraite.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place un certain nombre de plans de rémunération basés sur des actions, pour lesquels le Groupe reçoit en contrepartie des services de la part de ses employés. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total à comptabiliser en charges correspond à la juste valeur des instruments octroyés :

- y compris toute condition de performance du marché (par exemple l'augmentation du prix de l'action) et conditions autres que celles liées à la période d'acquisition des droits (par exemple, l'obligation pour les employés d'épargner) ;
- à l'exclusion de l'impact de toutes conditions d'acquisition des droits liées à un service ou à des performances autres que celles du marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance des ventes et la présence d'un employé de l'entité sur une période de temps spécifié). Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché ou qui sont des conditions de services sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

La dépense totale est reconnue sur la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits spécifiés doivent être satisfaites. À la fin de chaque exercice, l'entité réexamine le nombre d'instruments susceptibles d'être acquis. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres ("Paiement fondé sur des actions"). Lorsque les options sont exercées, la Société émet des actions nouvelles. Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes "Capital social" (valeur nominale) et "Prime d'émission", nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.20 Provisions

Les provisions pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture.

2.21 Reconnaissance du revenu

Le Groupe commercialise des logiciels, des éléments de propriété intellectuelle et des services, et, historiquement jusqu'à la cession de l'activité semi-conducteurs en 2016, des circuits intégrés.

Comme mentionné en note 2.1.2, la Société a choisi d'anticiper la mise en œuvre de la norme IFRS 15. Comme la norme le permet, le résultat de l'année 2016 n'a pas été retraité et demeure tel qu'il avait été publié, en application des principes d'IAS 18 et non d'IFRS 15. Par conséquent, les principes comptables mentionnés ci-dessous reprennent les dispositions à la fois d'IFRS 15 et d'IAS 18.

(a) Reconnaissance du revenu

Vente de licences d'utilisation de logiciels sans développements spécifiques

Le Groupe commercialise des licences « statiques » (correspondant à un droit d'utiliser la technologie telle qu'elle existe à la date à laquelle la licence est attribuée) que ses clients intègrent directement dans la conception de leurs produits, plateformes semi-conducteurs et/ou logiciels. Quelle que soit la norme applicable, lorsque les licences sont vendues sans développements spécifiques, le chiffre d'affaires est constaté lors de la cession du droit d'utilisation de la licence.

Vente de licences d'utlisation de logiciels avec développements spécifiques (moins de 5% du chiffre d'affaires)

En application d'IAS 18, les revenus correspondant aux ventes de licences incluant des développements spécifiques sont reconnus selon la méthode à l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des développements selon un critère appliqué de manière systématique. Le pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Les pertes sur contrats sont reconnues dans la période où elles deviennent probable et dans la mesure où elles peuvent être estimées de manière fiable.

En application d'IFRS 15, le Groupe analyse chacun des contrats concernés pour déterminer s'il y a une seule obligation de performance (vente d'un logiciel personnalisé pour répondre spécifiquement aux demandes et besoins du client) ou deux obligations séparées (vente d'un logiciel standard et réalisation de prestations simples assistance). Le revenu est reconnu à l'avancement lorsque certains critères sont remplis dont le fait que le Groupe réalise un développement spécifique pour un client donné et qu'il bénéfice à tout moment du contrat d'un droit à paiement pour les prestations réalisées à date Le pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Les pertes sur contrats sont reconnues dans la période où elles deviennent probable et dans la mesure où elles peuvent être estimées de manière fiable. Si les critères de reconnaissance à l'avancement ne sont pas remplis, le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert du contrôle qui a lieu à la date d'acceptation par le client du logiciel personnalisé.

Redevances

Les redevances correspondent aux revenus provenant de technologies licenciées à certains clients du Groupe. Les redevances peuvent être fixes et / ou variables.

En application d'IAS 18, les redevances fixes sont reconnues linéairement sur les périodes contractuelles au cours desquelles ils ont été générés. Les redevances variables sont en général fonction des ventes réalisées par les clients et sont donc par définition difficiles à estimer. De façon à rattacher les produits aux périodes correspondantes, le Groupe s'appuie principalement sur les confirmations reçues des clients. En général, les confirmations sont reçues des clients dans le trimestre suivant la livraison des produits.

Selon la norme IFRS 15, les redevances fixes sont reconnues lorsque l'obligation de performance est réalisée lors du transfert du contrôle qui intervient lors de la mise à disposition du droit d'utilisation au client. Conformément à la norme, pour ce qui est des redevances variables fonction des ventes réalisées par les clients, le revenu est comptabilisé lorsque la vente a été réalisée par le client. Lors de chaque clôture, la Société estime les volumes de ces ventes, sans attendre la réception des confirmations périodiques des clients. S'agissant des redevances variables en fonction des ventes des clients, le Groupe estime les redevances à recevoir sur la base (i) de l'historique des rapports de redevances reçus lors des trimestres précédents et (ii) des informations détenues par la direction commerciale.

Prestations de maintenance

En règle générale, la vente de licences d'utilisation de logiciels est accompagnée d'un contrat de maintenance incluant une prestation de support technique. Quelle que soit la norme applicable, les revenus correspondant aux activités de maintenance sont reconnus linéairement sur la période couverte par les prestations, dans la mesure où les prestations sont rendues de façon continue. Lorsque la prestation de maintenance est vendue avec la licence, la portion du prix du contrat qui revient à la partie maintenance est déterminée en tenant compte à la fois des prix observables sur les renouvellement de maintenance et des prix habituellement pratiqués sur le marché.

Vente des circuits intégrés (activité cédée en 2016)

Jusqu'en 2016, les produits du Groupe étaient généralement vendus sur la base de contrats ou de bons de commande passés par le client qui incluaient des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provisions similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu était reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque et de propriété, conformément aux incoterms déterminés dans les contrats, le prix était fixe et le recouvrement de la créance apparaissait assuré de manière raisonnable.

(b) Recouvrabilité

Dans le cadre du processus de reconnaissance du revenu, le Groupe détermine si les créances commerciales sont recouvrables de manière probable sur la base de plusieurs facteurs, et notamment s'il y a eu une détérioration de la qualité du crédit des clients qui pourrait engendrer une impossibilité de revente de ces créances.

(c) Produits constatés d'avance et facturation à établir

Les produits constatés d'avance comprennent les montants facturés selon des termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période.

(d) Coûts des contrats

La Société a retenu la mesure de simplification proposée par la norme IFRS 15 et constate les coûts d'obtention des contrats en charge immédiatement lorsqu'il sont encourrus dans la mesure où leur durée d'amortissement aurait été inférieure à 12 mois, ce qui est généralement le cas. Au 31 décembre 2017, il n'y avait pas de coûts capitalisés à l'actif du bilan.

2.22 Coûts des ventes

Le coût des ventes est principalement composé de redevances de technologie payées à des tiers, des coûts de revient des services vendus, des commissions d'agent relatives à la commercialisation des brevets de la Société, et, marginalement, d'autres coûts directs attribuables.

2.23 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires émises. Le résultat par action dilué est quant à lui obtenu en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires émises, ajusté des effets des actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les instruments de dilution sont pris en compte si et seulement si leur effet de dilution diminue le bénéfice par action ou augmente la perte par action.

Une réconciliation entre la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires sur la période et la moyenne pondérée du nombre d'actions sur la période ajusté des effets des actions ayant un effet potentiellement dilutif est présenté en note 34.

2.24 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location en vertu desquels le Groupe assume une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en contrat de location financement. Les locations financement sont activées à la date de début du contrat pour le montant le plus bas entre la juste valeur du bien en location et la valeur actualisée des paiements minimum contractuels.

3. Gestion du risque financier

3.1 Facteurs de risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe se concentre sur le caractère imprévisible des marchés financiers, et cherche à en minimiser les effets potentiellement négatifs sur sa performance financière.

(a) Risque de change

Comme indiqué dans la note 2.1.1., la monnaie de présentation du Groupe est le dollar US. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle d'Inside Secure, ainsi que la devise dans laquelle est libellée la majorité des transactions du Groupe. Cependant, le Groupe exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change et notamment à la parité dollar US / euro.

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat en dollars US tel qu'il ressort du compte de résultat consolidé établi suivant les normes IFRS, ainsi que ce même compte de résultat en dollars US en supposant un taux de conversion dollar / euro moyen, de 1,0164 dollar US / euro au lieu du taux effectif moyen de 2017 qui était de 1,1293 dollar US / euro (une hypothèse où le dollar s'est apprécié de 10% par rapport à l'euro).

	Exercice clos le 31 décembre 2017		
En milliers de dollars	**au taux moyen 2017**	**au taux moyen 2017 -10%***	**Variance relative au taux de change**
Chiffre d'affaires	**38 816**	**38 533**	**(283)**
Marge brute	**35 554**	**35 271**	**(283)**
Frais de recherche et développement	(12 674)	(11 731)	(943)
Frais commerciaux et de marketing	(12 608)	(11 930)	(678)
Frais généraux et administratifs	(7 270)	(6 747)	(524)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(1 357)	(1 347)	(10)
Résultat opérationnel	**1 645**	**3 516**	**(2 437)**

* Pour la partité EUR/USD seulement

L'impact d'un renforcement du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à améliorer le résultat opérationnel ajusté de 2 437 milliers de dollar US. En effet, si plus de 90% du chiffre d'affaires est réalisé en dollar US, une part significative des frais de recherche et développement, des frais commerciaux et de marketing et des frais généraux et administratifs est libellée en euros, ces activités étant largement réalisées en France et dans d'autres pays européens.

Inversement, l'impact d'une baisse du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à dégrader le résultat opérationnel ajusté de 2 437 milliers de dollars US.

L'exposition du bilan du Groupe au risque de change est considérée comme non matérielle, à l'exception de l'emprunt obligataire convertible émis en euros. L'impact d'une baisse du dollar de 10% par rapport à l'euro aurait conduit à reconnaitre une perte de change de 1,4 million de dollars US.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

(c) Risque de liquidité

Les prévisionnels de trésorerie sont réalisés par le service financier. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels.

Ces prévisionnels prennent en compte les plans de financement du Groupe. Selon les conditions de marché, le surplus de trésorerie du Groupe est placé sur des comptes courants rémunérés, des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement en choisissant des instruments à maturité appropriée ou présentant une liquidité suffisante afin d'assurer la flexibilité déterminée dans les prévisionnels mentionnés ci-dessus.

Le Groupe a procédé en décembre 2016 et en mai 2017 à la cession-escompte de créances de Crédit d'Impôt Recherche. Ces cessions ont permis le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à ces créances au cessionnaire, le risque de redressement fiscal, conservé par le Groupe, étant considéré comme marginal.

(d) Risque sur obligations

L'option de conversion des obligations convertibles en action a été analysée, du point de vue comptable, comme un dérivé passif dont la juste valeur varie par résultat en fonction, notamment, du cours de bourse de la Société.

3.2 Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et d'utiliser sa trésorerie d'exploitation pour financer son développement à court et moyen terme.

Le Groupe n'envisage pas de distribuer de dividendes à ses actionnaires dans un avenir proche.

4. Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

(a) Reconnaissance du revenu

Le Groupe tire principalement ses revenus de licences et de redevances. La date de reconnaissance du revenu et son montant dépendent des termes spécifiques des dispositions prises avec les clients et de la nature des délivrables et obligations. S'agissant des redevances variables fonction des ventes des clients, le Groupe estime les redevances à recevoir sur la base (i) de l'historique des rapports de redevances reçus lors des trimestres précédents et (ii) des informations détenues par la direction commerciale (voir note 2.21).

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont relatives à l'acquisition ou à des investissements dans les technologies brevetées, à la reconnaissance des redevances de licences de propriété intellectuelle et à la reconnaissance de relations commerciales. A la date d'acquisition, ces actifs sont reconnus pour leur juste valeur ce qui requiert certains jugements et estimations que la direction du Groupe a jugé raisonnables. De manière régulière, le Groupe réévalue la juste valeur de ces immobilisations incorporelles pouvant conduire à constater une provision pour dépréciation ou un amortissement accéléré.

(c) Dépréciations des actifs non courants et des goodwill

Comme mentionné en note 2.8, les actifs non courants sont regroupés selon l'UGT définie ci-dessus et testés sur la base de leur valeur d'utilité.

Le goodwill fait l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an. Pour les tests de dépréciation, le Groupe utilise des projections de flux de trésorerie qui prennent en compte les conditions de marché et le profil de croissance et de rentabilité des produits du Groupe.

La valeur recouvrable a été calculée à partir de la valeur d'utilité, en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur le plan d'affaires sur une période de trois ans. Les hypothèses clés utilisées afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs testés sont basées sur les objectifs de croissance de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle définis par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation appliqué à ces prévisions est de 10,5% en 2017 (11,5% en 2016). Les flux de trésorerie au-delà de trois ans ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance de 2%. Au 31 décembre 2017, sur la base ces hypothèses, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable excédait la valeur comptable.

L'analyse de sensibilité à une variation du taux d'actualisation ou à l'évolution du taux de croissance à l'infini n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. En effet, les résultats des tests de dépréciation montrent qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation ou une diminution de 100 points de base du taux de croissance à l'infini ne conduiraient pas à une dépréciation des actifs testés pour l'UGT. Le Groupe a également procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles afin de déterminer si une diminution de 20% du chiffre d'affaires sur la durée du plan conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017. Ces analyses n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation pour l'UGT.

(d) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options permettant d'acquérir des actions de la Société et d'autres instruments sur capitaux aux membres de la direction du Groupe, à certains employés et à des tiers. La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur un modèle de valorisation d'options (Monte Carlo ou Black and Scholes) qui prend en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la juste valeur des titres de la Société, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe une part importante de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle de valorisation d'options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à la norme IFRS 2.

(e) Juste valeurs des dérivés et autres instruments financiers.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif, tels que les obligations convertibles en actions et les dérivés de gré à gré, est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise son jugement afin de sélectionner les méthodes appropriées et définit des hypothèses principalement fondées sur des conditions de marché existantes à chaque clôture.

(f) Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

Le Groupe est assujetti à l'impôt sur les bénéfices en France et à l'étranger dans le cadre de ses activités internationales. Les lois fiscales sont souvent complexes et sujettes à différentes interprétations par le contribuable et l'autorité fiscale compétente. Le Groupe doit effectuer des jugements et interprétations sur l'application de ces lois lors de la détermination des provisions pour impôt à payer.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. Le Groupe doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable. Cette analyse s'applique juridiction par juridiction, la règle généralement appliquée consistant, en tout état de cause, à ne reconnaitre les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits reportables que lorsqu'une entité a un historique de profits taxables suffisant. En application de ce principe au 31 décembre 2017 aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu.

La charge d'impôt sur le résultat inclut toutes les taxes locales et étrangères basées sur le revenu taxable. Par conséquent, sont incluses également les retenues à la source que le Groupe peut être amené à payer sur les revenus de redevances ou assimilés générés à l'étranger.

5. Regroupement d'entreprises

5.1 Acquisition de la société Meontrust

Le 28 août 2017, Inside Secure a acquis 100% des actions de la société Meontrust en numéraire pour un montant de 4 056 milliers d'euros (4 837 milliers de dollars). Le prix d'acquisition pourrait être majoré d'un éventuel complément de prix pour un montant maximal de 1 000 milliers d'euros payé en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires pour les années 2018, 2019 et 2020. Cependant, au regard du plan d'affaires actuel, le mangement de la Société estime à la date d'arrêté des comptes consolidés, qu'aucun paiement additionnel serait dû.

La comptabilité d'acquisition provisoire est présentée ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Trésorerie versée au vendeur	2 807
Complément de prix éventuel lié à la réalisation de performances commerciales	-
Passifs assumés	2 030
Coût d'acquisition (i)	**4 837**

	Juste valeur de l'actif net
Immobilisations incorporelles (1)	1 825
Immobilisations corporelles	9
Autres actifs	18
Trésorerie et équivalent de trésorerie	23
Autres passifs	(912)
Produits constatés d'avance	(28)
Actif net acquis (ii)	**935**
Goodwill provisoire (i) - (ii)	**3 902**

(1) Ce montant a été évalué en utilisant la méthode des flux de trésorerie des redevances actualisés, basés sur une durée d'utilité de 5 ans et un taux de redevances de 8%. L'actif est amorti de façon linéaire sur une durée correspondant à la durée d'utilité estimé de l'actif. L'impact de l'amortissement sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 119 milliers de dollars, enregistré dans les coûts de R&D.

Le goodwill provisoire est principalement inhérent aux synergies d'exploitation et au regroupement des effectifs. Depuis l'acquisition, et jusqu'au 31 décembre 2017, la contribution de l'activité au chiffre d'affaires et au résultat du Groupe est marginale.

5.2 Acquisition de l'activité SMI

Le 6 novembre 2017 la Société a réalisé l'acquisition des actifs de la société californienne SypherMedia International, Inc. (SMI) et la reprise des salariés de la société, pour un prix de 7 000 milliers de dollars, entièrement réglé en numéraire.

Le prix d'acquisition pourrait être majoré d'un complément de prix pouvant aller jusqu'à 3 000 milliers de dollars en fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires pour les années 2018, 2019 et 2020 (un million de dollars par an). Sur la base du plan d'affaires de l'activité reprise, le management de la Société, estime que l'intégralité du complément de prix serait dû (l'impact de la valeur actualisée de ce montant n'a pas été considéré comme significative).

La comptabilité d'acquisition provisoire est présentée ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Trésorerie versée au vendeur	7 000
Complément de prix éventuel lié à la réalisation de performances commerciales	3 000
Coût d'acquisition (i)	**10 000**

	Juste valeur de l'actif net
Immobilisations incorporelles (1)	2 211
Relations commerciales (2)	1 224
Immobilisations corporelles	46
Autres actifs	273
Actif net acquis (ii)	**3 754**
Goodwill provisoire (i) - (ii)	**6 246**

(1) Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux technologies acquises et la propriété intellectuelle. Ce montant a été évalué en utilisant la méthode des flux de trésorerie des redevances actualisés, basés sur une durée d'utilité de 5 ans et un taux de redevances de 10%. L'actif est amorti linéairement sur sa durée d'utilité et l'amortissement correspondant. L'impact de l'amortissement sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 119 milliers de dollars, enregistré dans les coûts de R&D.

(2) Les relations commerciales :

- Le montant a été évalué en utilisant la méthode des surprofits basée sur les futures ventes attendues avec les clients existant sur une durée de 7 ans et en prenant en compte un taux d'attrition de 10% pour l'année 2018, qui augmente chaque année pour atteindre un taux de 95% en 2024. L'amortissement de cet actif incorporel s'élève à 37 milliers de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le goodwill provisoire est principalement inhérent aux synergies d'exploitation et au regroupement des effectifs. Depuis l'acquisition et jusqu'au 31 décembre 2017 la contribution de l'activité au chiffre d'affaires et au résultat du Groupe est marginale.

Les frais relatifs à ces deux acquisition se sont élevés à 595 milliers de dollars et ont été comptabilisés sur la ligne « Autres produits / (charges) » au sein du résultat opérationnel.

6. Informations sectorielles

Consécutivement à la cession de son activité semi-conducteurs en septembre 2016, qui était l'un de ses deux secteurs opérationnels, le Groupe n'opère plus que sur un seul secteur d'activité.

Il regroupe l'offre du Groupe dans toutes les problématiques de communication mobile et fournit une gamme complète de solutions de sécurité embarquées pour les terminaux mobiles et les outils connectés. Cette offre comprend la propriété intellectuelle ainsi que des solutions logicielles capables de répondre aux besoins croissants de solutions de sécurité sur toute plateforme mobile, sécurisant ainsi les paiements mobiles, le contenu, les transferts et le stockage de données.

En milliers de dollars **Exercice clos le 31 décembre 2017**	**Activité selon le reporting de gestion (*)**	**Non alloué (**)**	**Total**
Chiffre d'affaires	38 816	-	38 816
Marge brute ajustée	37 624	(576)	37 048
Résultat opérationnel ajusté	8 290	(576)	7 714
EBITDA	8 773	-	8 773

En milliers de dollars **Exercice clos le 31 décembre 2016**	**Activité selon le reporting de gestion (*)**	**Non alloué (**)**	**Total**
Chiffre d'affaires	35 754	14 190	49 944
Marge brute ajustée	34 701	9 822	44 523
Résultat opérationnel ajusté	1 234	9 661	10 895
EBITDA	2 040	10 224	12 264

(*) Logiciels de sécurité et licence de technologie
(**) La part non-allouée correspond au programme de licence des brevets NFC historiques de la Société, générant des revenus de licence non récurrents (voir note 7).

Les informations financières présentées dans les rapports internes fournis au directoire en charge de l'élaboration des décisions stratégiques et communiquées aux investisseurs incluent des mesures ajustées relatives aux activités poursuivies : la marge brute ajustée, résultat opérationnel ajusté et EBITDA. Ces mesures ne sont pas des mesures de performance ou de liquidité définies par les normes IFRS.

La marge brute ajustée est définie comme la marge brute avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions réalisées par le Groupe.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions réalisées par le Groupe, y compris l'amortissement accéléré des intérêts précomptés du financement du Crédit impôt Recherche (CIR).

L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté avant les amortissements et dépréciations non liés aux regroupements d'entreprises.

La marge brute ajustée, le résultat opérationnel ajusté et l'EBITDA ajusté tels que présentés peuvent ne pas être strictement comparables aux indicateurs similaires que pourraient présenter d'autres sociétés.

La réconciliation de ces indicateurs avec les états financiers consolidés IFRS audités est la suivante :

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2017 (*)	2016
Marge brute IFRS	35 554	40 993
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	1 494	3 529
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	-	1
Marge brute ajustée	**37 048**	**44 523**

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2 017	2 016
Résultat opérationnel IFRS	1 645	2 114
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	2 426	3 818
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	521	632
Amortissements accélérés des intérêts précomptés du financement du CIR	169	482
Coûts non récurrents liés aux restructurations	2 137	3 849
Coûts non récurrents liés aux acquisitions	816	-
Résultat opérationnel ajusté	**7 714**	**10 895**
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles non liés aux regroupements d'entreprises	1 059	1 369
EBITDA Ajusté	**8 773**	**12 264**

(*) Le Groupe a adopté par anticipation la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2017. Ainsi que le permet la norme, l'impact cumulé de première application a été comptabilisé au 1er janvier 2017 sans retraitement des comptes publiés en 2016 (voir note 2.1.2).

Le chiffre d'affaires par secteur géographique pour les années 2017 et 2016 est le suivant :

(en milliers de dollars)	Asie	Europe, Afrique, Moyen Orient, Amérique Latine	Amérique du Nord	Total
2017	6 531	9 279	23 006	**38 816**
2016	20 496	7 742	21 706	**49 944**

Au cours de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réalisé aux Etats Unis s'élève à 21 697 milliers de dollars soit 55,9% du chiffre d'affaires (20 308 milliers de dollars en 2016 soit 50,7% du chiffre d'affaires). Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 945 milliers de dollars en 2017 soit 2,4% du chiffre d'affaires (368 milliers de dollars en 2016 soit 0,7% du chiffre d'affaires).

Les dix clients les plus importants du Groupe représentaient 57% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2017 et 71% de son chiffre d'affaires pour l'année 2016.

Les clients représentant individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars)	**Montant facturé**	**% du chiffre d'affaires**
Client A	10 146	26%

Au 31 décembre 2016 (en milliers de dollars)	**Montant facturé**	**% du chiffre d'affaires**
Client B	14 190	28%
Client A	11 798	24%

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par nature des exercices 2017 et 2016 se détaille de la façon suivante :

	Exercice clos le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	**2017**	**2016**
Licences	9 013	6 573
Royalties	23 861	24 160
Maintenance, accords de développement et autres	5 942	5 021
Revenus de l'activité selon le reporting de gestion	**38 816**	**35 754**
Non alloué (*)	-	14 190
Total chiffre d'affaires	**38 816**	**49 944**

(*) La part non-allouée correspond au programme de licence des brevets NFC historiques de la Société, générant des revenus de licence non récurrents. Ce programme est géré par France Brevets. En 2016, France Brevets a conclu trois accords de licences (Sony, Samsung et HTC) et aucune licence n'a été signée en 2017.

Au 31 décembre 2017, le Groupe n'a pas d'obligation de performance résultant de contrats signés avec les clients et restant àexécuter, à l'exception des revenus correspondant aux accords de développement pour lesquels les critères de reconnaissance à l'avancement ne sont pas satisfaits. Le chiffre d'affaires total au titre de ces contrats s'élèvera à 965 milliers de dollars et sera comptabilisé intégralement en 2018. Par ailleurs, les prestations facturées mais restant à effectuer au titre des contrats en cours sont présentées en note 23.

Les informations relatives aux soldes à l'ouverture et à la clôture des créances, actifs de contrat et passifs de contrats sont présentées en notes 12 et 23 respectivement.

8. Goodwill

Le goodwill se détaille de la manière suivante :

	Exercice clos le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	**2017**	**2016**
Goodwill au 1er janvier	18 773	20 873
Dépréciation du goodwill	-	-
Acquisiton SMI	6 246	-
Acquisition Meontrust	3 902	-
Ecarts de conversion et autres mouvements	641	(2 100)
Total	**29 563**	**18 773**

L'impact de change enregistré sur l'année 2016 était essentiellement dû à la part du goodwill libellée en livre Sterling dont l'évolution sur l'année avait été très significative.

Test de dépréciation annuel du goodwill

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle sont rattachés les goodwill a été estimée sur la base de sa valeur d'utilité comme indiqué dans la note 4 « Estimations et jugements comptables déterminants ».

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Technologies brevetées	Logiciels	Redevance de licences de propriété intellectuelle	Relations commerciales	Technologies en développement	Total
Exercice clos le 31 décembre 2016						
Montant à l'ouverture	7 327	451	3 464	-	4 519	15 760
Acquisitions	-	166	-	-	-	166
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	(377)	135	-	-	-	(242)
Dépréciation	-	-	-	-	-	-
Cessions (valeurs nettes)	-	(27)	-	-	(4 519)	(4 546)
Amortissements	(1 964)	(106)	(2 534)	-	-	(4 604)
Montant net à la clôture	**4 986**	**619**	**930**	**-**	**-**	**6 534**
Au 31 décembre 2016						
Valeur brute	16 070	6 280	31 576	-	969	**54 895**
Amortissements et dépréciations cumulés	(11 084)	(5 661)	(30 646)	-	(969)	**(48 361)**
Valeur nette	**4 986**	**619**	**930**	**-**	**-**	**6 534**
Exercice clos le 31 décembre 2017						
Montant à l'ouverture	**4 986**	**619**	**930**	**-**	**-**	**6 534**
Acquisitions	-	-	-	-	-	**-**
Business Combinations	3 986	51	-	1 224	-	**5 261**
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	-	2	-	-	-	**2**
Dépréciation	-	-	-	-	-	**-**
Cessions (valeurs nettes)	-	(27)	-	-	-	**(27)**
Amortissements	(2 302)	(23)	(930)	(37)	-	**(3 292)**
Montant net à la clôture	**6 670**	**622**	**-**	**1 187**	**-**	**8 478**
Au 31 décembre 2017						
Valeur brute	14 172	4 626	31 576	1 224	-	**51 598**
Amortissements et dépréciations cumulés	(7 502)	(4 004)	(31 576)	(37)	-	**(43 120)**
Valeur nette	**6 670**	**622**	**-**	**1 187**	**-**	**8 478**

Les dotations aux amortissements de 3 292 milliers de dollars pour l'exercice 2017 (4 604 milliers de dollars en 2016) ont été imputées dans les lignes "Frais de recherche et développement", "Frais commerciaux et de marketing", et "Frais généraux et administratifs" en fonction de l'affectation des actifs incorporels correspondants.

Dans le cadre la cession de l'activité semi-conducteurs le 20 septembre 2016, le Groupe a cédé des logiciels dédiés à cette activité ainsi que les technologies en développement correspondant aux projets financés par des avances remboursables.

10. Instruments financiers par catégorie

Les normes comptables relatives aux instruments financiers ont été appliquées aux éléments ci-dessous:

Au 31 décembre 2017 **Actifs**	**Prêts et créances**	**Actifs à la juste valeur par résultat**	**Dérivés de couverture**	**Actifs disponibles à la vente**	**Total**
Instruments financiers dérivés	-	-	216	-	216
Clients et comptes rattachés et autres actifs	20 597	-	-	-	20 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 874	-	-	-	45 874
Total	**66 471**	**-**	**216**	**-**	**66 687**

Passifs	**Passifs à la juste valeur par résultat**	**Dérivés de couverture**	**Autres passifs financiers évalués au coût**	**Total**
Instruments dérivés	4 759	-	-	4 759
Obligations convertibles	-	-	13 971	13 971
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	8 799	8 799
Total	**4 759**	**-**	**22 770**	**27 529**

Au 31 décembre 2016 **Actifs**	**Prêts et créances**	**Actifs à la juste valeur par résultat**	**Dérivés de couverture**	**Actifs disponibles à la vente**	**Total**
Instruments financiers dérivés	-	-	90	-	90
Clients et comptes rattachés et autres actifs	18 835	11 648	-	-	30 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 081	-	-	-	27 081
Total	**45 916**	**11 648**	**90**	**-**	**57 654**

Passifs	**Passifs à la juste valeur par résultat**	**Dérivés de couverture**	**Autres passifs financiers évalués au coût**	**Total**
Instruments dérivés	54	139	-	193
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	11 524	11 524
Total	**-**	**-**	**11 524**	**11 717**

11. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se décomposent de la manière suivante :

	2017		**2016**	
	Actifs	**Passifs**	**Actifs**	**Passifs**
Achats à terme de devises - Couverture de flux de trésorerie	216	-	19	98
Achats à terme de devises - Trading	-	-	-	-
Options d'achat ou de vente de devises - Couverture de flux de trésorerie	-	-	71	40
Options d'achat ou de vente de devises - Trading	-	-	-	54
Dérivé passif	-	4 759	-	-
Total	**216**	**4 759**	**90**	**193**

Les justes valeurs des instruments dérivés de couverture sont classées en actifs ou passifs courants. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actifs ou passifs non courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et en actifs ou passifs courants si elle est inférieure à 12 mois.

(a) Contrats à terme de change

Au 31 décembre 2017, le montant notionnel des contrats de change à terme en cours s'élevait à 9 700 milliers d'euros (4 500 milliers d'euros en 2016).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en euros devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Au 31 décembre 2017, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des contrats à terme de change seront comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affectera le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

(b) Options d'achat ou de vente de devises

Au 31 décembre 2017, le montant notionnel des options sur devises en cours était nul (2 000 milliers d'euros en 2016).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en devises étrangères devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Au 31 décembre 2017, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des options d'achat ou de vente de devises seront enregistrés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affectera le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

12. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés, nets, se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Clients et comptes rattachés	15 751	8 682
Moins : provision pour clients douteux	(220)	(52)
Clients et comptes rattachés, nets	**15 531**	**8 630**

Les clients et comptes rattachés se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Clients	10 575	7 422
Clients - factures à établir	5 176	1 628
Avoirs à émettre	-	(368)
Clients et comptes rattachés	**15 751**	**8 682**

Les factures à établir comprennent pour 3 271 milliers de dollars de redevances variables à recevoir fonction des ventes réalisées par les clients au cours du dernier trimestre 2017. Ces redevances à recevoir ont été comptabilisées sur la base de rapports de consommation reçus à la date d'arrêté des comptes à hauteur de 2 323 milliers de dollars et sur la base d'estimation pour le complément. Ces factures seront

établies au cours du premier trimestre 2018. Le détail des retraitements effectués sur les soldes d'ouverture au 1er janvier 2017 est mentionné dans la en note 2.1.2. Si la norme IFRS 15 avait été appliquée au 1er janvier 2017, le solde d'ouverture des factures à établir se serait élevé à 4 273 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2017, 2 379 milliers de dollars de créances étaient échues mais non provisionnées. Elles sont relatives à des clients pour lesquels il n'y a pas d'antécédents d'impayés et sont en cours de recouvrement.

Le classement par antériorité des créances clients est indiqué ci-après :

(en milliers de dollars)	Total	Non échues	1 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	Plus de 120 jours
2016	7 422	5 301	550	1 027	91	0	453
2017	10 575	8 196	336	1 322	301	31	388

Les variations de la provision pour dépréciation des créances clients ne sont pas significatives.

Les dotations et reprises de la provision pour dépréciation des créances clients sont inscrites sur la ligne "Frais commerciaux et de marketing" au compte de résultat.

Au 31 décembre 2017, 94% de la valeur nette comptable des clients et comptes rattachés et des autres actifs courants est libellée en dollars (71% au 31 décembre 2016).

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de chaque catégorie de créances. Le Groupe ne détient aucune garantie sur ces créances.

13. Obligations remboursables en actions

Lors de la réalisation de l'accord de cession de son activité semi-conducteurs à WISeKey en septembre 2016, la Société s'est vue attribuer, pour paiement partiel du prix, des obligations remboursables en actions cotées de la société WISeKey International Holding Ltd pour un montant nominal de 11,0 millions de francs suisses (11,3 millions de dollars). Ces obligations pouvaient être converties, à l'issue d'une période de deux mois suivant leur attribution, en actions WISeKey, librement négociables, moyennant une décote minimale de 10% sur le prix moyen pondéré par les volumes des quinze jours de bourse précédant la date de conversion.

L'emprunt obligataire a été valorisé à sa juste valeur au 31 décembre 2016 soit 11 648 milliers de dollars. En 2017, la Société a converti en actions l'intégralité des obligations et a cédé la totalité des actions sur le marché pour un montant de 11 202 milliers de dollars.

La variation de juste valeur entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 s'établit de la façon suivante :

Mouvements de la pérode	**2 017**
Obligations au 31 décembre 2016	11 648
Trésorerie issue de la vente des actions WISeKey	(11 202)
Varation de la juste valeur et effet de change	(446)
Obligations au 31 décembre 2017	**-**

14. Autres créances

Les autres créances se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Dépôts et garanties	576	314
Crédit d'impôt recherche	1 050	3 174
Créances fiscales et de TVA	-	350
Créances clients à plus d'un an	-	1 458
Autres créances	50	66
Autres actifs - Part non courante	**1 676**	**5 361**
Crédit d'impôt recherche	660	655
Charges constatées d'avance	959	1 094
Créances fiscales et de TVA	807	699
Créances issues de l'activité non poursuivie	-	2 202
Prêts et dépôts	1 002	196
Autres actifs - Part courante	**3 428**	**4 845**
Total autres actifs	**5 103**	**10 206**

Le Groupe a procédé en décembre 2016 et en mai 2017 à la cession-escompte de créances de Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Ces cessions ont permis le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à ces créances au cessionnaire, le risque de redressement fiscal, conservé par le groupe, étant considéré comme marginal. Les créances cédées ont en conséquence été décomptabilisées pour un montant de 15 776 milliers de dollars en 2016 et de 1 981 milliers de dollars en 2017. Une créance vis-à-vis de l'établissement de crédit cessionnaire a été constatée pour un montant de 976 milliers de dollars (1 609 milliers de dollars au 31 décembre 2016), correspondant en substance à une retenue de garantie, et qui, compte tenu de son dimensionnement et des modalités de restitution au groupe, ne remet pas en cause le transfert au cessionnaire de la quasi-totalité des risques et avantages des créances cédées. Le Groupe a enregistré en charges opérationnelles (frais de recherche et développement) un montant de 169 milliers de dollars sur la période close au 31 décembre 2017 (pas de charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016) au titre des frais de cession de ces créances.

Conformément aux principes comptables généralement admis, la créance relative au CIR ne fait pas l'objet d'une actualisation.

15. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Liquidités en banques	45 766	27 081
Valeurs mobilières de placement	116	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	**45 882**	**27 081**

Au 31 décembre 2017 et 2016, la part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élève à environ 96% et 92% respectivement.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont placés auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La direction du Groupe surveille

la qualité de ses placements et la solvabilité de ses contreparties et estime que son exposition au risque de défaillance de l'une d'entre elles est minime. Par conséquent, le Groupe considère que son exposition au risque de crédit ou de contrepartie est très faible, voire marginale.

16. Capital

Les variations du capital se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Au 1er janvier 2016	**34 771 348**	**18 218**	**226 518**	**244 736**
Opérations sur le capital	8 345 118	3 800	1 511	5 311
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	10 533	5	-	5
Au 31 décembre 2016	**43 126 999**	**22 023**	**228 029**	**250 052**
Exercice de stocks options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	73 394	32	180	212
Au 31 décembre 2017	**43 200 393**	**22 055**	**228 209**	**250 264**

Exercice 2016

Durant cet exercice, la Société a procédé à des augmentations de capital dans le cadre :

- d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée le 31 mars 2016 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (l'« Augmentation de Capital ») et finalisée le 22 avril 2016. Le produit de l'Augmentation de Capital, net des frais d'émission et prime d'émission incluse, s'élève à 5 172 milliers d'euros et se traduit par l'émission de 8 345 118 actions nouvelles au prix unitaire de 0,62 euros (en dollars, au taux en vigueur à la date de la transaction, le produit net de l'Augmentation de Capital représente 5 311 milliers de dollars),
- de l'acquisition définitive d'actions gratuites pour un montant de 5 milliers de dollars.

Exercice 2017

Au cours de cet exercice, la Société a procédé à des augmentations de capital dans le cadre de l'exercice de stocks options pour un montant de 32 milliers de dollars.

17. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options sur actions, des actions gratuites et, le cas échéant, des bons de souscription d'actions, à certains dirigeants, salariés et tiers (fournisseurs de services).

Au 31 décembre 2017, les paiements en actions en cours sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Plan	Date d'allocation	Prix d'exercice en $	Vesting / Conditions	Nombre d'instruments	Date d'expiration
BSA 2007-02	30/08/2007	7,06	3 ans - acquisition graduelle	2 205	04/06/2019
BSA 2007-4 (2ième tranche)	18/12/2008	7,06	1 an - acquisition graduelle	750	04/05/2019
BSA 2007-3	21/09/2007	7,06	2 ans - acquisition graduelle	1 000	13/06/2018
BSA 2007-3 (2eme tranche)	21/09/2007	7,06	2 ans - acquisition graduelle	1 000	03/07/2018
BSA 2007-5	21/12/2007	10,06	2 ans - acquisition graduelle	2 000	22/08/2018
BSA 8	02/10/2008	10,06	3 ans - acquisition graduelle	3 200	24/03/2019
SO	26/07/2012	3,07	10 ans - acquisition graduelle.	15 266	26/02/2022
SO	20/02/2013	2,89	10 ans - acquisition graduelle	15 801	20/02/2022
SO	20/02/2013	2,89	10 ans - acquisition graduelle	79 004	20/02/2023
SO	27/08/2013	2,45	10 ans - acquisition graduelle	47 409	27/08/2023
SO	27/08/2013	2,45	10 ans - acquisition graduelle	15 803	27/02/2023
SO	23/04/2014	3,66	4 ans - acquisition graduelle	15 800	23/04/2024
SO	22/07/2014	4,54	4 ans - acquisition graduelle	242 264	22/01/2024
SO	22/07/2014	4,54	4 ans - acquisition graduelle	73 736	22/07/2024
SO	28/08/2014	4,21	3 ans - acquisition graduelle	47 400	28/08/2024
SO - Résidents US	16/12/2016	2,34	3 ans - acquisition graduelle	394 000	16/12/2026
SO - Résidents hors US	16/12/2016	2,01	3 ans - acquisition graduelle	761 000	16/12/2026
SO - Résidents hors US	24/04/2017	3,43	3 ans - acquisition graduelle	45 000	24/04/2027
SO - Résidents US	19/10/2017	3,43	3 ans - acquisition graduelle	500 000	19/10/2027
Actions gratuites	23/03/2015	-	3 ans - acquisition graduelle - résidents français	152 873	NA
Actions gratuites	23/03/2015	-	5 ans - acquisition graduelle - étrangers	28 288	NA
Actions gratuties	02/02/2016	-	3 ans - acquisition graduelle, avec conditions de performance sur le cours	864 000	NA
Actions gratuties	30/05/2016	-	3 ans - acquisition graduelle, avec conditions de performance sur le cours	51 317	NA
Actions gratuites	16/12/2016	-	3 ans - acquisition graduelle, avec conditions de performance sur le cours	600 000	NA

Les paiements en actions sont subordonnés à l'accomplissement d'un certain nombre d'années de service (la période d'acquisition des droits). Certains paiements en actions sont exerçables sous réserve que les actions ordinaires du Groupe atteignent une certaine valeur. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les paiements en actions en numéraire.

Le nombre de bons de souscription d'action en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2 016		2 017	
	Prix d'exercice moyen en $ par action	Nombre de bons (en milliers)	Prix d'exercice moyen en $ par action	Nombre de bons (en milliers)
Au 1er janvier	7,8	16	8,9	11
Octroyées	-	-	-	-
Caduques	4,2	(5)	8,0	(1)
Exercées	-	-	-	-
Echues	-	-	-	-
Au 31 décembre	8,9	**11**	8,9	**10**

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé en 2017, 750 sont devenus caduques en 2017.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2017		2016	
	Prix d'exercice moyen en € par action	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen en € par action	Nombre d'options (en milliers)
Au 1er janvier	3,0	1 817	5,0	891
Octroyées	3,4	545	2,2	1 200
Caduques	3,5	(873)	4,6	(275)
Exercées	2,6	(73)	-	-
Au 31 décembre	3,1	**1 416**	3,0	**1 817**

L'évolution du nombre d'actions gratuites en cours d'acquisition est présentée ci-dessous :

	2017	2016
	Nombre d'actions gratuites (en milliers)	
Au 1er janvier	1 696	272
Octroyées	-	1 684
Acquises	-	(11)
Caduques	(44)	(249)
Au 31 décembre	**1 653**	**1 696**

La charge constatée au cours de l'exercice 2017 s'est élevée à 520 milliers de dollars (627 milliers de dollars pour la période 2016).

18. Report à nouveau et autres réserves

Le report à nouveau et les autres réserves se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Au 1er janvier	**(186 382)**	**(195 969)**
Résultat de l'exercice	(1 076)	12 344
Première application IFRS15	3 137	-
Paiements fondés sur des actions - Charges de l'exercice	520	627
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(6)	(342)
Couverture des flux de trésorerie	315	(68)
Affectation en réserve non disponible	-	-
Différences de conversion	(165)	(2 920)
Rachat d'actions propres	227	(53)
Au 31 décembre	**(183 429)**	**(186 382)**
Dont :		
Report à nouveau	(196 814)	(198 875)
Réserve légale	-	-
Réserve indisponible	2 618	2 618
Résultat global accumulé	155	(154)
Paiements fondés sur des actions	12 911	12 391
Différences de conversion	(2 023)	(1 857)
Rachat d'actions propres	(277)	(504)
Au 31 décembre	**(183 429)**	**(186 382)**

En France, 5% du bénéfice annuel réalisé par les sociétés est doté en réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital social. Le Groupe ayant généré des pertes dans le passé, aucune dotation n'a été effectuée.

19. Fournisseurs et dettes rattachées

Les comptes fournisseurs et dettes rattachées se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Fournisseurs	3 424	4 297
Charges à payer	1 581	2 196
Salaires et charges sociales	3 663	4 481
Acomptes reçus des clients	111	549
Total	**8 779**	**11 524**

20. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	2016	Flux de trésorerie	Reclassement part dérivé	Variations sans incidences sur la trésorerie		2017
				Périmètre	Effet de change	
Dettes financières long-terme	128	-		429	18	575
Obligations convertibles en actions	-	17 260	(3 561)	-	272	13 971
Dettes financières court-terme	670	(369)		107	(26)	382
Dettes financières	**798**	**16 891**	**(3 561)**	**536**	**264**	**14 927**

Obligations convertibles en actions (OCEANE)

Les OCEANE (voir note 2.15) portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semi annuellement à terme échu les 29 juin et 29 décembre de chaque année à compter du 29 décembre 2017. Les OCEANE ont été émises au pair le 29 juin 2017 et le 5 septembre 2017 et seront remboursées au pair le 29 juin 2022.

Les OCEANE donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes Inside Secure, à raison d'une action pour une OCEANE. Les OCEANE pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la société, sous certaines conditions.

Cette option de conversion incorporée à l'obligation doit faire l'objet d'un enregistrement séparé en normes IFRS. Les OCEANE sont émises dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la Société, l'option se fera ainsi par l'échange d'un montant variable de trésorerie contre un nombre fixe d'actions. Par conséquent, cette option qualifie en normes IFRS de dérivé passif et non d'instrument de capitaux propres.

L'intégralité des OCEANE est enregistrée en dettes au passif :

- Une composante « instrument dérivé passif » évaluée à la juste valeur par résultat (produit ou charge financier). Cette composante a fait l'objet d'une évaluation initiale à partir des caractéristiques de l'option, qui est revue lors de chaque clôture. Les principales hypothèses ayant une incidence significative sur l'estimation de valeur de l'option sont :
  - Le cours de l'action Inside Secure à date de valorisation ;
  - La volatilité historique observée du cours de l'action : la période d'observation retenue dans le cadre de l'évaluation de la composante dérivée est la période postérieure à la cession de l'activité semi-conducteurs en septembre 2016.

  Sur ces bases, l'évaluation de la juste valeur de la composante dérivé s'élève à 4 759 milliers de dollars au 31 décembre 2017.

  La quote-part des frais d'émission revenant au prorata à la composante dérivé passif est enregistrée en charges financières pour 259 milliers de dollars.

- Une composante dette financière dont les variations de change (calculées au cours spot) sont enregistrées en résultat financier. La juste valeur initiale de cette composante a été déterminée par différence entre la juste valeur de l'option et le prix d'émission des OCEANE, soit 13 700 milliers de dollars en date d'émission. Cette composante dette est ultérieurement enregistrée selon les dispositions d'IAS 39, au coût amorti, avec calcul d'un taux d'intérêt effectif (TIE) intégrant :
  - les coupons d'intérêt ;
  - la quote-part de frais d'émission lui revenant ;
  - la valeur de remboursement des OCEANE.

La valeur au bilan de la composante dette est ainsi progressivement augmentée afin de reconstituer à l'échéance sa valeur de remboursement. La charge d'intérêts au 31 décembre 2017 est de 989 milliers de dollars.

21. Engagements de retraite et avantages assimilés

En France, le Groupe cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en termes de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. Au Royaume-Uni, le Groupe contribue à un régime à cotisations définies qui limite son engagement aux cotisations versées.

22. Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Contrats Onereux	Litiges commerciaux	Litiges Salariés	Indemnités de départ à la retraite	Autres Provisions et risques	Total
Au 1er janvier 2017	**193**	**1 655**	**2 460**	**336**	**-**	**4 644**
Impact sur le compte de résultat						
- Dotation aux provisions	278	250	117	40	358	**1 043**
- Reprises de provisions non utilisées	(64)	-	-	(222)	(72)	**(358)**
- Reprises de provisions utilisées	(160)	-	(987)	-	-	**(1 147)**
- Cession	-	-	-	-	-	**-**
Ecarts de conversion	19	-	148	10	9	**186**
Au 31 décembre 2017	**266**	**1 905**	**1 738**	**164**	**296**	**4 369**

Litiges sociaux et commerciaux

Le Groupe est sujet à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction du Groupe considère que les coûts finaux engendrés par ces litiges n'auront pas d'impact négatif significatif sur la situation financière consolidée du Groupe, sur le résultat des opérations et sur les flux de trésorerie.

Litiges salariés

La provision de 1 738 milliers de dollars au 31 décembre 2017 est relative à des procédures prud'homales en cours à la date de clôture.

23. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Maintenance	2 362	2 419
Licences	446	308
Redevances	565	992
Autres	173	-
Au 31 décembre	**3 547**	**3 719**

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des facturations de maintenance reconnues linéairement sur la durée des contrats. Le solde des produits constatés d'avance au 31 décembre 2016, y compris l'impact de la transition IFRS 15 (voir note 2.1.2), a été reconnu en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2017 sans écart significatif.

24. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Frais de recherche et développement	12 686	16 274
Amortissements des immobilisations transférées lors des acquisitions	894	904
Paiements fondés sur des actions	52	134
Crédit d'impôt recherche	(958)	(2 055)
Subventions	-	-
Total	**12 674**	**15 257**

Le crédit d'impôt recherche varie en fonction de l'effort de recherche correspondant, celui-ci pouvant fluctuer de manière significative suivant les périodes en fonction de la nature et de l'avancement des projets en cours et des subventions encaissées et des pays où les travaux sont réalisés.

25. Autres produits / (charges) opérationnels, nets

Les autres produits / (charges) opérationnels, nets, se décomposent de la manière suivante :

	Exercice clos le	
(en milliers de dollars)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Coûts non recurrents liés aux restructurations	(2 137)	(3 849)
Coûts non recurrents liées aux acquisitions	(532)	-
Gains / (pertes) de change opérationnels, nets	947	(367)
Autres	365	-
Total	**(1 357)**	**(4 216)**

Les pertes et gains de change opérationnels sont relatifs aux écarts de change réalisés sur des transactions à caractère opérationnel dénouées sur l'exercice ainsi qu'à l'impact de la réévaluation au taux de clôture des actifs et passifs d'exploitation libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des sociétés consolidées.

26. Charges par nature

Les charges par nature se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Achats de wafers, service en production y compris variations de stocks	(73)	-
Amortissements et dépréciations	1 059	1 369
Salaires et traitements	20 678	22 097
Dotations aux amortissements et aux provisions des actifs acquis	2 426	3 818
Sous-traitance	293	1 663
Service extérieurs	4 497	5 486
Frais de voyage et d'animation	1 913	1 398
Loyers des bâtiments et des bureaux	785	1 387
Marketing et publicité	782	771
Honoraires, commissions sur ventes et redevances	4 047	7 680
Subventions et crédit d'impôt recherche	(958)	(2 055)
Coûts non recurrents liés aux restructurations	2 137	3 849
Coûts non recurrents liés aux acquistitions	532	-
(Gains) / pertes de change opérationnels, nets	(947)	367
Total	**37 171**	**47 830**

27. Charges liées aux avantages du personnel

Les charges liées aux avantages du personnel se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Salaires et traitements	15 803	16 694
Charges sociales	4 451	4 660
Paiements fondés sur des actions	521	631
Engagements de retraite	(97)	112
Total	**20 678**	**22 097**

Au 31 décembre 2017, les effectifs du Groupe s'élevaient à 165 salariés.

28. Produits / (charges) financiers, nets

Les produits / (charges) financiers se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Gains / (Pertes) de change, net	1	162
Intérêts financiers	(989)	(402)
Frais d'émission sur l'option de conversion des OCEANE	(259)	-
Variation de la juste valeur du dérivé passif lié aux obligations remboursables en actions	(73)	-
Variation de la juste valeur des obligations et résultat sur cessions d'actions Wisekey	(573)	(706)
Produits financiers	14	261
Résultat financier	**(1 879)**	**(684)**

Les pertes et gains de change sont relatifs à des opérations à caractère financier dénouées sur l'exercice ainsi qu'à l'impact de la réévaluation en dollar au taux de clôture de la trésorerie libellée en euros.

29. Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Impôts calculés sur la base des taux d'impôt applicables dans les différents pays		
- France	(297)	(1 577)
- Hollande	(97)	(54)
- Etats-Unis	(113)	(3)
- Japon	-	(9)
- Finlande	(56)	(52)
	(564)	**(1 695)**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition calculé sur la base du taux d'impôt applicable en France en raison des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Résultat avant impôt	(798)	1 430
Impôt calculé sur la base du taux d'impôt applicable dans la société mère (34,43%)	230	(492)
Impact des différences de taux d'imposition	(158)	(49)
Effet d'impôt sur		
Déficits reportable de la période (non constatés) / utilisés	(440)	477
Crédit d'impôt recherche non assujetti à l'impôt	306	708
Paiements fondés sur des actions non déductibles	(179)	(216)
Retenue à la source	(250)	(1 264)
Autres différences	(73)	(859)
Impôt effectif	**(564)**	**(1 695)**

Les déficits fiscaux reportables des entités françaises qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'un impôt différé actif sont imputables sans limitation de durée sur les futurs profits taxables et s'élèvent à 232 millions de dollars au 31 décembre 2017 (contre 202 millions de dollars au 31 décembre 2016).

30. Résultat par action

(a) De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice :

	2017	2016
Perte attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	(1 076)	12 344
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	43 168 566	40 557 879
Résultat net par action (en dollar)	**(0,02)**	**0,30**
Résultat net par action des activités poursuivies (en dollar)	(0,02)	(0,01)
Résultat net par action des activités non poursuivies (en dollar)	(0,01)	0,31

La variation du résultat par action provient des augmentations de capital réalisées en cours d'année qui impactent le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et de l'amélioration du résultat net.

(b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe possède quatre catégories d'instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif : des actions gratuites, des bons de souscription d'actions, des options sur actions et des obligations convertibles en actions (OCEANE).

Lorsque la conversion des options a pour effet de porter la perte diluée par action à un montant supérieur à la perte de base par action, l'effet de la dilution n'est pas pris en compte.

Par conséquent le résultat dilué par action est égal au résultat de base.

31. Engagements

Engagements au titre des contrats de location simple

Le Groupe loue des bureaux dans le cadre de contrats de location simple non résiliables. La majorité de ces contrats de location sont renouvelables à la fin de la période de location aux prix du marché.

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

Les paiements futurs minimum concernant les contrats de location non résiliables sont les suivants :

(en milliers de dollars)	**2017**	**2016**
Location - paiements futurs minimum	-	-
A moins d'un an	1 625	1 593
Entre 1 et 5 ans	2 140	2 579
A plus de cinq ans	-	-
Total	**3 765**	**4 172**

La Société a signé en août 2012 un contrat de bail portant sur un bâtiment qui abrite son siège social. La durée initiale de ce contrat de location est de six ans. Les paiements de loyers résiduels sont inclus dans le tableau ci-dessus.

32. Transactions avec les parties liées

(a) Transactions avec les entreprises liées

Le Groupe achète des prestations de conseil et d'audit à la société Leyton & Associés, dont le Groupe et Leyton & Associés ont pour actionnaire commun la société d'investissement GIMV. Ces prestations ont été conclues à des conditions normales de marché, sans l'implication de l'actionnaire commun. Aucune prestation n'a eu lieu en 2017 et le montant de l'année 2016 s'élève à 107 milliers de dollars.

Monsieur Amedeo D'Angelo, président du directoire de la Société est également président du comité de surveillance de la société Linxens, une société qui est fournisseur d'Inside Secure. Les achats et prestations réalisés en 2016 se sont élevés à 52 milliers de dollars. Ces achats et prestations ont été conclus à des conditions normales de marché, sans l'implication du mandataire social commun. Consécutivement à la cession de son activité semi-conducteurs en septembre 2016, Inside Secure n'a plus de relation commerciale avec la société Linxens depuis cette date.

La Société a obtenu des financements auprès du groupe Bpifrance, dont l'une des sociétés est également actionnaire de la Société et membre de son conseil de surveillance jusqu'en décembre 2016. Ces financements ont été conclus à des conditions normales de marché, sans l'implication du représentant de l'actionnaire.

Une convention règlementée a été autorisée par le conseil de surveillance le 19 octobre 2017, et amendée le 19 décembre 2017, avec la société Catherine Blanchet Conseil, contrôlée par Madame Catherine Blanchet, membre indépendant du conseil de surveillance de la Société. Le contrat, d'une durée de un an porte sur des prestations de conseil en matière de communication financière et de relations investisseurs. Au titre de l'année 2017, le montant facturé s'est élevé à 14 000 euros.

(b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du directoire. Les rémunérations versées aux principaux dirigeants sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	**2017**	**2016**
Salaires et traitements	1 047	852
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	272	301
Total	**1 319**	**1 153**

Les charges sur les paiements fondés sur des instruments de capitaux propres correspondent au coût des attributions d'options de souscription d'actions et/ou d'actions gratuites. Aucune nouvelle attribution n'a été effectuée en 2017.

33. Evénements postérieurs à la date de clôture

Sans objet.

34. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	**PwC**	**Expertea**
Audit des comptes sociaux et consolidés	100	30
Services autres que la certification des comptes (Rapports sur augmentations de capital)	9	2
	109	**32**

35. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 comprennent les comptes d'Inside Secure, la société mère, ainsi que ceux des entités suivantes :

Pays	**Société**	**Pourcentage de détention**		**Date d'entrée dans le périmètre**	**Méthode de consolidation**	**Mode Acquisition/ création**
		31 décembre 2017	**31 décembre 2016**			
France	Inside Secure France	100%	100%	2012	Global	Création
Etats-Unis	Inside Secure Corporation	100%	100%	2002	Global	Création
Royaume Uni	Inside Secure UK (ex.Vault-IC UK Ltd)	100%	100%	2010	Global	Acquisition
Pays-Bas	Inside Secure B.V	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Pays-Bas	Inside Secure Amsterdam B.V	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Finland	Inside Secure Oy	100%	100%	2012	Global	Acquisition
Finland	Meontrust Oy	100%	-	2017	Global	Acquisition
Japon	Inside Secure K.K	100%	100%	2013	Global	Création
Royaume Uni	Metaforic Ltd	100%	100%	2014	Global	Acquisition